

Maitre Eve TESSERA est Avocate au Barreau de Paris (France) et Avvocato au Barreau de Vérone (Italie). Au sein de son cabinet, « elle intervient dans des affaires commerciales et internationales (contentieux et conseil), en France et en Italie.

En France (2007-2009), en qualité de juriste au sein d'une association d'avocats basée sur Paris, elle a travaillé dans le domaine de la Responsabilité Sociale des Entreprises. En particulier, elle a suivi plusieurs dossiers en République du Congo, en République Démocratique du Congo et au Guatemala, rédigeant des rapports et menant des activités juridiques. Elle a également été en charge du dépôt et du suivi d'une Circonstance Spécifique en Irlande, selon les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Au Guatemala (2006-2007), elle a collaboré en tant que juriste à la présentation de pétitions devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

En Italie, elle est membre co-fondatrice de l'organisation "Respect Human Rights", dédiée à la formation aux règles de procédure devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

En outre, Me Eve Tessera est engagée dans des activités associatives et de volontariat : elle est membre de la Commission Droits de l'Homme de l'Union des Avocats Européens et membre coordinatrice de l'association "Avvocato di Strada" (Réseau italien d'aide juridique pour les sans domicile fixe).